

Registre de Battues Grands Gibiers et Renards

Responsable de la chasse

Nom Prénom.....

Adresse

CP Ville.....

 : - - - -

La tenue de ce registre est obligatoire pour chaque chasse dès lors qu'il y a plus de cinq participants chasseurs (5 inclus).



SOCIÉTAIRES

N°	N° de Permis ou de Validation	N° de Police d'Assurance	Signature
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			

Le mode d'emploi de ce registre
est décrit en dernière page



SOCIÉTAIRES

Nom	Prénom	N°
		1
		2
		3
		4
		5
		6
		7
		8
		9
		10
		11
		12
		13
		14
		15
		16
		17
		18
		19
		20
		21
		22
		23
		24
		25
		26
		27
		28
		29
		30



SOCIÉTAIRES



Nom	Prénom	N°
		31
		32
		33
		34
		35
		36
		37
		38
		39
		40
		41
		42
		43
		44
		45
		46
		47
		48
		49
		50
		51
		52
		53
		54
		55
		56
		57
		58
		59
		60

A supprimer

SOCIÉTAIRES

N°	N° de Permis ou de Validation	N° de Police d'Assurance	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

A supprimer



INFORMATION GRAND GIBIER

POUR LES CHASSEURS AYANT UN PLAN DE CHASSE CERF

Avec un bracelet cerf élaphe mâle (CEM), il est possible de marquer un daguet.

A compter de l'ouverture générale de la catégorie biche, il est autorisé l'utilisation d'un bracelet biche (CEF), pour marquer un JC/JB dans la mesure où le minimum Biche est réalisé.

Concernant les **biches et les JC-JB**, la tête devra être conservée dans sa peau pendant 5 jours pour un contrôle éventuel effectué par un agent de l'ONF, de la FDC61 ou de l'OFB.

Le titulaire du plan de chasse **doit impérativement renseigner de façon précise** sur le carton de renseignement le lieu où la tête est conservée (obligatoirement dans l'Orne) et éventuellement la personne à contacter avec son numéro de téléphone.

Concernant les **cerfs mâles**, les trophées doivent être **impérativement présentés** à l'exposition qui a lieu chaque année début juin. Pour ce faire, les trophées doivent être mis à la disposition de la fédération dès la mi-mai.

Pour chaque animal tué (cerf, daguet, biche ou JC-JB), le titulaire du plan de chasse devra **obligatoirement** rendre compte de son prélèvement, soit sur son espace dédié du site Internet de la FDC61 (www.fdc61.fr), soit en retournant, à la FDC61, le carton de renseignement dûment rempli, dans les **48 heures** suivant la mort de l'animal.

POUR LES CHASSEURS AYANT UN PLAN DE CHASSE CHEVREUIL

Pour les chevreuils, à compter de la saison 2020/2021, la tête devra être conservée dans sa peau pendant 5 jours pour un contrôle éventuel effectué par un agent de l'ONF, de la FDC61 ou de l'OFB.

Le titulaire du plan de chasse **doit impérativement renseigner de façon précise** sur le carton de renseignement le lieu où la tête est conservée (obligatoirement dans l'Orne) et éventuellement la personne à contacter avec son numéro de téléphone.

Pour chaque animal tué, le titulaire du plan de chasse devra **obligatoirement** rendre compte de son prélèvement, soit sur son espace dédié du site Internet de la FDC61 (www.fdc61.fr), soit en retournant, à la FDC61, le carton de renseignement dûment rempli, dans les **48 heures** suivant la mort de l'animal.

DANS TOUS LES CAS (CERF OU CHEVREUIL)

Les **animaux non prélevés** devront impérativement être déclarés dans les **7 jours suivant la fermeture de la chasse** de l'espèce considérée, soit en cochant la case « **bracelet non réalisé** » de l'espace dédié du site Internet de la FDC61 (www.fdc61.fr), soit en retournant à la FDC61 le **carton de tir rayé de la mention « non réalisé »**.





AMENAGER SON TERRITOIRE

POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Matérialiser et numéroter les postes de tir :

Cela permet de positionner clairement les tireurs les uns par rapport aux autres.

Matérialiser les angles de 30° :

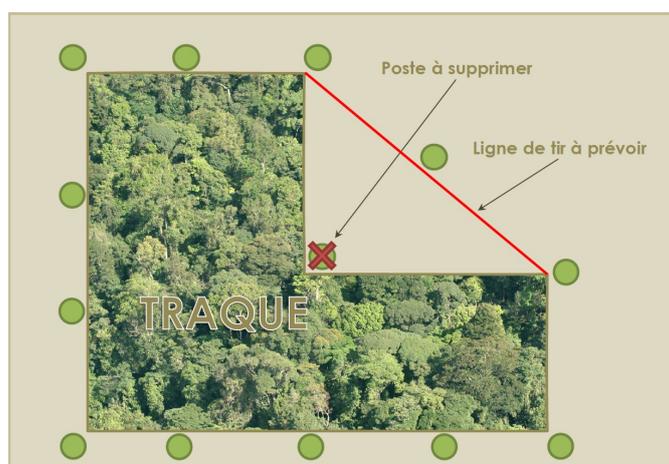
Cela permet de rendre ces angles apparents et donc plus faciles à respecter.

Rendre les tirs fichants grâce à la mise en place de rehausseurs ou à l'utilisation du relief.

Cela permet de sécuriser le tir.



La disposition des lignes de tir est importante, quelques exemples :





RÉACTION DU SANGLIER APRES LE TIR



Cœur ou poumon

Aucune réaction bien visible, continue sa course. ralentissement et chute après une certaine distance



Apophyse

Sécher sur place. Après quelques instants reprend ses esprits, se relève et repart.



Colonne cervicale

Roule comme un lapin et reste sur place



Membre antérieur

Chute brutale et roulade, après remise sur pied, fuite rapide comme si de rien n'était.



Panse ou foie

Peu de réaction. Tendance à s'arrondir à l'impact.



Colonne lombaire

Se bloque et se traîne sur ses pattes avant.



Membre postérieur

Léger affaissement de l'arrière train et fuite



Tir de rein

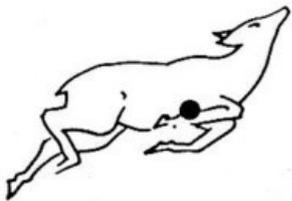
Marque le coup en s'affaissant de l'arrière train, pousse un cri, mais ne continue pas longtemps sa course.



Grouin

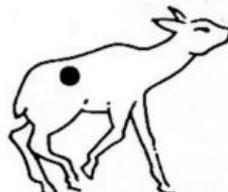
Culbute de l'animal, peut tourner sur lui-même, reprend ses esprits et repart de plus belle.

RÉACTION DU CHEVREUIL APRES LE TIR



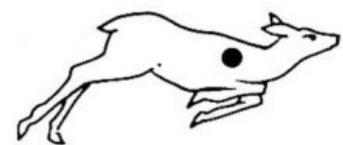
Tir de thorax bas

Bond en l'air. L'animal peut fuir droit devant sur quelques dizaines de mètres puis s'effondrer.



Tir de rein

L'animal peut pousser un cri. Il reste un moment sur place puis se traîne pour s'arrêter rapidement.



Tir de thorax haut

Affaissement vers l'avant. Parfois petite ruade.



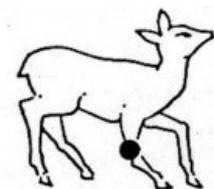
Tir de patte arrière

Affaissement de l'arrière-train et fuite.



Tir de foie

Peu de réaction au coup de feu. L'animal rue légèrement et fuit le dos vouté.



Tir de patte avant

Fléchissement et fuite rapide. Cul par-dessus tête si c'est la patte d'appui.





REGLEMENT DE BATTUE

A RAPPELER AVANT CHAQUE DEPART DE CHASSE

Article 1 : tout chasseur voulant participer aux battues organisées par l'association devra être présent àh..... précises au lieu de rendez-vous fixé préalablement, afin d'entendre les consignes de sécurité et l'organisation générale de la journée données par le président ou son délégué. Tout retard induira une non participation à la dite battue.

Article 2 : un registre de l'ensemble des participants sera tenu à jour par le secrétaire de l'association et devra mentionner les nom et prénom de chaque chasseur, leur numéro de permis de chasser validé ainsi que celui de la police d'assurance pour la saison en cours.

- Pour les adhérents ces renseignements seront pris une fois dans l'année, au moment de la remise des cartes de l'association.
- Pour les invités, ces renseignements seront pris avant le départ de la chasse.

Article 3 : à chaque chasse, une fiche de battue est établie avant le départ. Elle devra mentionner le nom du responsable de la battue (président ou son délégué), le nom des chefs de ligne ainsi que le nom et prénom de chaque participant.

Article 4 : chaque poste est identifié par un numéro. Chaque chef de ligne est responsable de postés qu'il doit impérativement accompagner vers leur poste respectif. Le chef de ligne aura pleine autorité sur son groupe de chasseurs, ils devront donc se soumettre à ses ordres.

Article 5 : Il sera désigné avant chaque chasse ... personne(s) responsable(s) des panneaux de signalisation. Cette personne devra apposer les panneaux sur les principaux chemins et routes donnant accès aux différentes traques de la journée avant la battue et les retirer à la fin de celle-ci.

Article 6 : Il sera désigné avant chaque chasse **une seule personne qui devra servir le ferme**. Sauf consignes particulières, **un posté ne doit pas se rendre sur un ferme**.

Article 7 : La sécurité des chasseurs et des tiers (partie réglementaire):

- Il est strictement interdit en action de chasse de se poster en bordure d'une route (l'emprise publique de la route, entre les deux fossés, ne fait pas partie du territoire de chasse).
- Il est interdit de tirer en direction ou au travers d'une route.
- Il est interdit de tirer en direction des habitations et lieux publics, des voies SNCF, des lignes de transport électrique et téléphonique.

Article 8 : La sécurité des chasseurs et des tiers (règles de bon sens):

- Tout animal fait l'objet d'une sonnerie conforme au code énoncé dans l'article 11.
- Le port d'un gilet fluorescent **orange et visible** est obligatoire.
- Les postés doivent aller au poste en silence, arme déchargée et/ou sous étui. Ils ne chargent leur arme que lorsque le signal de début de traque est donné et la déchargent dès l'annonce de fin de traque.





Registre de Battues et Renards et Grands Gibiers



- Vérifier l'intérieur des canons avant le chargement.
- Le chasseur doit être posté ventre au bois et **doit connaître la position de ses voisins.**
- **Il est strictement interdit de tirer dans la traque, ainsi que les animaux entrant dans celle-ci.**
- Ne jamais tenir son arme en position horizontale, ne jamais la poser en travers du siège de battue, ou appuyée sur un arbre.
- Ne jamais porter son arme à la bretelle si elle est chargée.
- Il est interdit de tirer en position accroupie ou assise.
- Il est interdit de tirer au jugé dans les haies, buissons, broussailles.
- Il est interdit de tirer en direction des animaux domestiques.
- Il est interdit d'employer un « **stecher** » en battue.
- Il est interdit de traquer avec une arme chargée.
- **Les postés ne doivent en aucun cas quitter leur poste durant la traque.**
- Tout chasseur a l'obligation d'identifier avec certitude le gibier et de s'assurer que son tir ne représente **pas de danger (respecter l'angle des 30° et un tir fichant).**

Article 9 : Dès la fin de traque chaque chasseur ayant tiré un animal doit s'assurer du tir effectué. Que le gibier soit supposé blessé ou manqué, c'est une obligation pour tout chasseur digne de ce nom (trouver les traces de vos balles ne signifie pas forcément que le gibier ait été manqué).

Bien repérer le rembucher de l'animal fuyant, et éventuellement achever l'animal s'il est blessé.

Aucun animal soumis au plan de chasse ou au plan de gestion ne doit être déplacé avant d'être bagué.

Article 10 : Après chaque traque un rapport obligatoire des chefs de ligne sera fait auprès du président ou de son délégué.

Article 11 : Code de sonneries :

Début et fin de traque (annoncé par le président ou son délégué) :

Début de traque :

Fin de traque :

Urgence : (accident, incident, arrêt immédiat de la chasse)

Animaux vus

Renard :

Chevreuil :

Sanglier :

Biche :

Cerf :

Autre (.....) :





TELEPHONES UTILES

Fédération des Chasseurs de l'Orne

02 33 67 99 39

(Fax) 02 33 67 99 40

eMail : fdc61@fdc61.fr

Site Internet : www.fdc61.fr

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 9h à 17h

Vente de piège uniquement le lundi matin (9h - 12h)



Administration

Direction Départementale des Territoires	02 33 32 50 50
Préfecture de l'Orne	02 33 80 61 61
ONF	02 33 82 55 00
OFB	02 33 67 19 20
SAMU	15
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
N° d'Urgences	112
Centre Anti-Poisons	02 41 48 21 21

Recherche au sang

Responsable départemental UNUCR

DUVAL-DESTIN Maurice	Marchainville	
HACQUARD Philippe	Eure	02 32 49 16 34
MOULINET Hervé	St-Pierre-des-Nids	02 43 00 77 21
		06 86 49 19 94
NACHURY Hubert	Auteuil	03 44 48 93 92
		06 85 11 26 53
MARKARIAN Gérard	Lèves	02 37 21 44 79
		06 80 40 56 18
VILFAYEAU Frédéric	Longny-au-Perche	07 85 55 92 24
SERR Claude	St-Martin-du-Vieux	09 79 51 08 71
	Bellême	06 08 51 46 56
TRIART Jérémie		06 73 25 26 35
NIZAN David		06 82 07 10 17
Conducteur indépendant		
BOISSEAU Anthony		06 70 94 50 38





BATTUE N°1



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°1

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°1

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°2



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°2

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°2

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°3



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche (liste des sociétaires) avec la flèche (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°3

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°3

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°4



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ◀ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°4

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°4

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°5



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche  (liste des sociétaires) avec la flèche  (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°5

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°5

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°6



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche (liste des sociétaires) avec la flèche (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°6

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°6

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°7



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°7

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°7

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°8



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°8

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°8

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°9



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°9

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°9

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°10



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°10

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°10

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°11



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche (liste des sociétaires) avec la flèche (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°11

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°11

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°12



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche  (liste des sociétaires) avec la flèche  (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°12

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°12

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°13



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche  (liste des sociétaires) avec la flèche  (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°13

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°13

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°14



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche  (liste des sociétaires) avec la flèche  (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°14

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°14

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°15



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche  (liste des sociétaires) avec la flèche  (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°15

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°15

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°16



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°16

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°16

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°17



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°17

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°17

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°18



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°18

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°18

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°19



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°19

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°19

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°20



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche (liste des sociétaires) avec la flèche (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°20

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°20

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°21



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche (liste des sociétaires) avec la flèche (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°21

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°21

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°22



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche (liste des sociétaires) avec la flèche (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°22

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°22

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°23



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche  (liste des sociétaires) avec la flèche  (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°23

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°23

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°24



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°24

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°24

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





BATTUE N°25



SOCIETAIRES PRESENTS (faire une croix)



NOTE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DU CARNET

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche  (liste des sociétaires) avec la flèche  (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N°31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N°31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

N°
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

N°
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60



BATTUE N°25

Date .../.../.....

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

	Nom ou Numéro de sociétaire
Responsable de la battue	
Responsable de la signalisation	
Responsable du ferme	
Responsable du ferme	

	Nom ou Numéro de sociétaire
Chef de ligne	

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					





BATTUE N°25

Tous les signataires reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de battue. Les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

CHASSEURS INVITÉS

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					

Nombre total de chasseurs pour la journée :

Participants non chasseurs :





DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	





DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	





DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	





DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	





DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégrant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégrant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	





DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégrant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégrant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	





DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Monsieur, donne délégation pour l'organisation de la chasse à Monsieur, pour la saison de chasse :/...../.....
pour la journée du :/...../.....

Cette délégation de pouvoir est expressément approuvée par Monsieur..... qui accepte d'en supporter les conséquences à la fois civiles et pénales. Les chefs de lignes sont placés sous son autorité et s'engagent à respecter et à faire appliquer ces consignes, y compris les sanctions à effet immédiat.

A toutes fins utiles, il est rappelé que la responsabilité civile de l'association est couverte par le contrat N°..... souscrit auprès de la compagnie

Bon pour pouvoir	
Fait à, le/...../.....	
Nom et prénom du délégant :	signature
Nom et prénom du délégué :	signature
déclare accepter la délégation de pouvoir	





REGISTRE DE BATTUES GRANDS GIBIERS ET RENARDS

Il doit être renseigné lors des battues (à partir de 5 participants) aux cerfs, chevreuils, sangliers et/ou renards.

Durée de validité : Plusieurs années

Le registre n'est pas assigné à un territoire mais à un organisateur de chasse.

Les services de la FDCC61 et de l'OFB peuvent vous demander de le mettre à disposition pour contrôle.

Pour l'utilisation de ce carnet, veuillez inscrire en début de saison les noms des chasseurs permanents de votre territoire, sur la liste se trouvant en page de couverture. Un numéro d'ordre correspondra à chacun d'entre eux pour toute la saison.

Lors de chaque battue, veuillez positionner la liste des sociétaires (N°1 à 30) avec la liste des sociétaires présents (N°1 à 30) ci-contre en prenant soin de bien aligner la flèche ➡ (liste des sociétaires) avec la flèche ⬅ (liste des présents) et cocher les membres présents en respectant leur numéro d'ordre.

Si le nombre de sociétaires est supérieur à 30, dépliez la page de couverture, positionnez la liste des sociétaires (N° 31 à 60) avec la grille des sociétaires présents (N° 31 à 60) ci-contre en prenant soin de bien aligner les flèches



Et suivre la même procédure que précédemment.

Le mode d'emploi est décrit en

SOCIÉTAIRES

Nom	Prénom	N°
		1
		2
		3
		4
		5
		6
		7
		8
		9
		10
		11
		12
		13
		14
		15
		16
		17
		18
		19
		20
		21
		22
		23
		24
		25
		26
		27
		28
		29
		30

SOCIÉTAIRES PRESENTS
(faire une croix)

N°	N°
	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
	11
	12
	13
	14
	15
	16
	17
	18
	19
	20
	21
	22
	23
	24
	25
	26
	27
	28
	29
	30

BATTE N°1 **Date** .../.../.....

Tous les signataires recommandent avoir pris connaissance du règlement de battue, les consignes de sécurité ayant été lu à voix haute par le responsable de battue avant la journée de chasse.

N°	Nom	Prénom	N° de permis ou de validation	N° de police d'assurance	Signature
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					

CHASSEURS INVITÉS

Nom ou Numéro de sociétaire		Nom ou Numéro de sociétaire	
Responsable de la battue		Chef de ligne	
Responsable de la signalisation		Chef de ligne	
Responsable de la signalisation		Chef de ligne	
Responsable du ferme		Chef de ligne	

GROUPE **BS** ASSURANCES

**Assureur Partenaire
de votre Fédération**

" Toutes les assurances pour la chasse "

**Assurance spécifique
Responsabilité Civile Organisateur de Chasse**

N'hésitez pas à nous consulter pour toute autre étude.

GROUPE BS ASSURANCES

contact@assurance-chasse.eu

www.assurance-chasse.eu

14, rue Jean Bureau - 77100 Meaux

T : 01 60 09 43 43 - F : 01 60 09 43 44

N°Orias : 15004905